

Collectif de défense des terres fertiles

antenne varoise, rue des trois moulins,
83170 – Brignoles
collectifdefenseterresfertiles@gmail.com

Fréjus, ce 11 septembre 2009

à

Madame la Commissaire-enquêteur
Mairie de Fayence

Madame,

Ceci est une contribution à l'enquête publique concernant le projet de déclassement de 5000 m² en zone agricole le long de la RD 19.

Notre association (loi 1901) a pour but de préserver nos terres agricoles dans le Var. celles-ci sont en constante diminution pour diverses raisons dont le « bétonnage » (lotissements, ZI diverses, etc..).

Notre département est caractérisé par son relief accentué et la faible surface de plaines disponibles pour des cultures, et, donc, l'alimentation de la population. Ceci à mettre en rapport avec un solde migratoire important au niveau de la population. Ce qu'est devenu, en relativement peu d'années, le département voisin des Alpes-maritimes (dont on commence à sentir un certain débordement dans l'Est du Var) est édifiant. Nous voulons éviter cela.

Nous défendons les « circuits-courts » de distribution et de production. Aujourd'hui, avec les modifications climatiques et la mise en place de la taxe carbone, il est à prévoir un retour prochain vers les filières locales, et sans doute la remise en culture d'anciennes jachères, qui sont à garder de toute façon pour les générations futures. L'époque des grands supermarchés aux rayons garnis de tomates ayant traversé l'Europe (parfois plusieurs fois) arrive peut-être à son terme ; avec un retour probable vers du commerce de proximité accessible à pied ou en vélo. Déjà, il existe une forte demande de la population sur les « AMAP » (les « paniers bio ») : un système très local qui monte en puissance et qui n'arrive pas « à fournir ».

Nous passerons, vu la faible surface, sur les problématiques annexes posés régulièrement par ces bétonnages du type suppression de la perméabilité du sol, perturbation des nappes phréatiques et des réseaux hydriques de surface.

Avant, il y avait un paysage le long de la D562 et de la D19, fait et entretenu par des paysans, aujourd'hui, c'est devenu une sorte de longue Zone Industrielle avec ses déjà nombreux hypermarchés (Leclerc, Intermarché) en alternance avec des restaurants, des commerces divers, etc... Il est à craindre que ce projet ne soit que le prélude au déclassement ultérieur de toute la zone encore rurale, et visuellement agréable, du bas de Fayence....

En conséquence, nous ne trouvons aucune pertinence réelle à ce projet et souhaitons son abandon pur et simple.

Avec nos respects..

Michel Ruby, membre du CA
(06 81 47 47 68)